

FORMULAIRE DE CALENDRIER SCOLAIRE DE 2024-2025



Nom de la division scolaire :

Nom de l'école :

SEMESTRE D'AUTOMNE :

La date du début de l'année scolaire est le mardi 3 septembre 2024.

La première journée d'enseignement est le

Nombre de journées scolaires du semestre d'automne :

Mois	Journées réservées à l'enseignement	Journées non réservées à l'enseignement		N ^{bre} total de jours	Jours fériés du semestre d'automne
		Jours d'admin.	Jours de p.p.		
SEPTEMBRE					Journée de la vérité et de la réconciliation : lundi 30 septembre 2024
OCTOBRE					Action de grâce : lundi 14 octobre 2024
NOVEMBRE					Jour du Souvenir : lundi 11 novembre 2024
DÉCEMBRE					
N^{bre} total de jours du semestre d'automne					

Conférence annuelle des ÉFM : Le vendredi 25 octobre 2024

La dernière journée d'enseignement avant le congé d'hiver est le

SEMESTRE DU PRINTEMPS :

La première journée d'enseignement après le congé d'hiver est le

Nombre de journées scolaires du semestre du printemps :

Mois	Journées réservées à l'enseignement	Journées non réservées à l'enseignement		N ^{bre} total de jours	Jours fériés du semestre du printemps
		Jours d'admin.	Jours de p.p.		
JANVIER					
FÉVRIER					Jour de Louis Riel : lundi 17 février 2025
MARS					
AVRIL					Vendredi saint : vendredi 18 avril 2025
MAI					Fête de la Reine : lundi 19 mai 2025
JUIN					
N^{bre} total de jours du semestre du printemps					

SEMAINE DE RELÂCHE : DU LUNDI 31 MARS AU VENDREDI 4 AVRIL 2025 INCLUSIVEMENT

La dernière journée d'enseignement est le

La dernière journée scolaire officielle est le vendredi 27 juin 2025.

N^{bre} total de jours du semestre d'automne + N^{bre} total de jours du semestre du printemps = Total de jours

Chaque année scolaire, le nombre maximal de journées de perfectionnement professionnel, de rencontres parents-enseignants, d'administration et d'évaluation des élèves de la maternelle à la 12^e année est de dix journées. Un minimum de cinq de ces dix journées doivent être consacrées au perfectionnement professionnel.

Veuillez indiquer les dates de ces dix journées non réservées à l'enseignement.

SEMESTRE D'AUTOMNE	Admin.	P.P.	SEMESTRE DU PRINTEMPS	Admin.	P.P.
Total			Total		

Remarque : Si les écoles hutériennes utilisent un calendrier différent de celui des divisions scolaires pour les journées non réservées à l'enseignement, veuillez indiquer ces dates sur une feuille séparée.

APPROUVÉ :

Signature

Date

Directeur général ou directeur d'école indépendante subventionnée

Veuillez remplir le présent formulaire et le retourner au plus tard le vendredi 3 mai 2024 par courriel à EASadministration@gov.mb.ca, par télécopie au 204 948-2154 ou par la poste à 1181, avenue Portage, bureau 507, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3.

Remarque : Pour accéder à la fonctionnalité complète de ce formulaire, téléchargez le fichier PDF dans votre appareil numérique et remplissez-le en utilisant Adobe Acrobat Reader ou un logiciel d'Adobe Acrobat. Vous pouvez télécharger le logiciel Adobe Acrobat Reader gratuitement à : <https://get.adobe.com/reader/>.